AAGROUP

PHASE : DCE
Date : 24 juillet 2026

DCE
INDICE 0
CCTP - Lot N°10 REVETEMENTS DE SOL

[redacted]

EXTENSION DE LA CRECHE UNIVERSITAIRE "La P'tite Fac"

Sommaire

A PREPARATION DE SOL ET MURAUX 3

01 ISOLATION DES SUPPORTS HORIZONTAUX 3
01-01 ISOLATION ACOUSTIQUE 3

02 PREPARATIONS DES SUPPORTS NEUFS 3
02-01 RAGREAGE / MICRO CHAPE 3
02-02 CHAPE / RAVOIRAGE SUPPORT BETON 4

03 PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS 4
03-01 RAGREAGE / MICRO CHAPE 4

04 ETANCHEITE DES SUPPORTS 4
04-01 ETANCHEITE HORIZONTALE 4
04-02 ETANCHEITE VERTICALE 5

B REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES 5

05 REVETEMENTS de SOLS PVC 6

06 DIVERS 6

C REVETEMENTS DE SOL ET MURS DURS 6

07 REVETEMENTS de SOLS DURS 6
07-01 CARRELAGE EN GRES CERAME 7
07-02 PLINTHES 7

08 REVETEMENTS MURAUX 8
08-01 FAIENCES 8

09 DIVERS 9

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

A PREPARATION DE SOL ET MURAUX

01 ISOLATION DES SUPPORTS HORIZONTAUX

01-01 ISOLATION ACOUSTIQUE

01-01-01 SOUS-COUCHE ACOUSTIQUE - SOUS CARRELAGE P2/P3

Fourniture et mise en œuvre d'une sous-couche acoustique en rouleaux ou en dalles pour isolation acoustique aux bruits d'impact de type CERMIPHONE PLK de chez CERMIX ou techniquement équivalent.

Sur enduit de ragréage préalable et avant la mise en œuvre de carrelage collé, fourniture et pose d'une sous-couche acoustique, bénéficiant d'un Avis Technique et suivant guide de pose comprenant :
- Si nécessaire, nettoyage du support par balayage soigné, grattage à la demande, etc... pour obtenir un support exempt de dépôts, déchets, pellicules de plâtre ou autres matériaux provenant des travaux des différents corps d'état.
- Mise en place, en pose direct sous carrelage, par collage en plein d'une sous-couche insonorisante, isolante aux bruits de choc, en plaque.
- Traitements des points spécifiques, tels que rives périphériques, poteaux, huisseries, canalisations, etc. par bande insonorisante, joint élastomère 1ère catégorie, joint silicone, etc. suivant préconisations du fabricant.
- L'entrepreneur devra prévoir une bande de relevé en périphérie de la pièce et des points spécifiques, qui sera ensuite arasé après pose des plinthes.
Le procédé d'isolation acoustique sous carrelage sera mis en œuvre conformément à l'Avis Technique du produit employé, et aux recommandations du fabricant.

Performances et caractéristiques :
- Épaisseur totale : 13 mm (colle carrelage comprise).
- Caractéristiques acoustiques : ΔLw = 19 dB.

Nota: *si la mise en œuvre du carrelage n'intervient pas sitôt la pose des plaques acoustiques, l'entrepreneur prévoira la protection de cette sous-couche afin d'éviter sa souillure.*

Localisation :
Suivant plan et étude acoustique, sous le revêtement en carrelage :
- Zone extension :
- Entrée ;
- Dégagement ;

02 PREPARATIONS DES SUPPORTS NEUFS

02-01 RAGREAGE / MICRO CHAPE

02-01-01 RAGREAGE SUPPORT BETON NEUF

Mise en œuvre d'un ragréage de sol pour permettre la pose de revêtement de sol collé.

Ragréage de type ULTRAPLAN MAXI FIBRE de chez MAPEI.
Application pour locaux P3, P4 et P4S de 3 à 30 mm.

L'entreprise devra prévoir en amont suivant le cahier des prescriptions techniques du CSTB:
- Dépoussiérage des supports.
- Rebouchage des trous par application d'un primaire bouche -pore.
- L'application d'une passe continue de Primer G dan le cas de support poreux ou Eco Prim T dans le cas de support peu poreux.

Le produit de lissage devra être agréé par avis technique, avec certification du CSTB.

Localisation :
Suivant plan architecte :
Zone extension :
- Activité 1 ;

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

- Activité 2 ;
- Dortoir 1 ;
- Dortoir 2 ;
- Bureau polyvalent ;
- Salle d'éveil ;
- Salle du personnel ;
- Vestiaire H ;
- Vestiaire F ;

02-02 CHAPE / RAVOIRAGE SUPPORT BETON

02-02-01 CHAPE AVEC FORME DE PENTE

Mise en œuvre d'une chape ciment avec forme de pente pour pièce humide.
La mise en œuvre des chapes sera prévue suivant les spécifications du DTU 26.2 et du DTU 65.14 et conforme à la norme EN 13813.
Il sera prévu la fourniture et la pose d'une bande de désolidarisation sur la périphérie de la chape.
Fourniture et mise en œuvre d'une armature métallique et de profilés pour arrêt et joints de fractionnement suivant étude.
Les formes de pentes seront de 1,5 à 2%.
Incorporation d'un siphon de sol suivant localisation.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Salle de jeux d'eau ;
- Douche personnel.

03 PREPARATION DES SUPPORTS EXISTANTS

03-01 RAGREAGE / MICRO CHAPE

03-01-01 RAGREAGE FIBRE DE SUPPORT

Mise en œuvre d'un ragréage fibré de sol pour permettre la pose de revêtement de sol collé posé sur les supports existants en pierre, carrelage, béton ou sur chape pour recevoir un sol collé.
L'entreprise devra prévoir la réception et le contrôle des supports pour s'assurer que les tolérances de planéité et état de surface correspondant à ceux prévus par les DTU correspondants.

Ragréage type WEBERNIV DUR de chez WEBER ou techniquement équivalent, permettant un rattrapage de planéité jusqu'à 3 cm.
L'entreprise devra prévoir l'exécution d'un enduit de lissage suivant le cahier des prescriptions techniques du CSTB compris nettoyage, dépoussiérage, grattage du support et application d'un primaire d'accrochage sur sol béton.
Il sera également prévu le rebouchage des trous ou réservations rencontrés lors de la préparation des sols par tous moyens appropriés.
Le produit de lissage devra être agréé par avis technique, classe P3, avec certification du CSTB.
Le ragréage devra être prévu d'épaisseur adaptée afin d'assurer le rattrapage de niveau entre les différentes natures des revêtements de sols.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Zone existante :
- Restauration ;
- Bureau ;
- Change 3 ;
- Office de réchauffage ;
- Plonge.

04 ETANCHEITE DES SUPPORTS

04-01 ETANCHEITE HORIZONTALE

04-01-01 ETANCHEITE SOL - PISCINE

L'entreprise devra la réalisation de l'étanchéité de la piscine sur les parois verticales et horizontales en mettant en œuvre

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

:
- Réparation et rebouchage des trous jusqu'à 10mm avec le PLANITOP 400F de chez MAPEI ou techniquement équivalent.
- Rattrapage de la planéité avec le NIVOPLAN G de chez MAPEI ou techniquement équivalent.
- La réalisation des gorges verticales et horizontales avec PLANITOP 400F de chez MAPEI ou techniquement équivalent.
- Réalisation de l'étanchéité par application du MAPELSTIC et MAPEBAND de chez MAPEI ou techniquement équivalent.

L'entreprise devra respecter l'ensemble des avis techniques du fournisseurs ainsi que toutes les sujétions d'ouvrages à réaliser pour la bonne mise en œuvre et le respect des règles de l'art.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Salle de jeux d'eaux.

04-01-02 ETANCHEITE DES SOLS/ SEL

Mise en place d'un SEL (système d'Etanchéité Liquide) permettant la pose d'un revêtement en carrelage de type 588 ENDUIT D'ETANCHEITE de chez PAREXLANKO ou techniquement équivalent, micromortier hydraulique souple bicomposant (SP3) destiné à l'étanchéité à l'eau sous carrelage des planchers intermédiaires avec siphon de sol.
Procédé bénéficiant d'un avis technique du CSTB
Traitement de tous les points singuliers sera prévu suivant les prescriptions du fabricant

Localisation :
Etanchéité sol.
Douche personnel.

04-01-03 BARRIERE ANTI-HUMIDITE

Dans l'emprise des locaux recevant un sol PVC et pour éviter les remontées d'humidité sur un dallage sur terre-plein, il sera prévu l'application d'une barrière anti-humidité sous avis technique sera réalisée avant le ragréage et suivant les prescriptions du NF DTU 53.2. et l'avis du fabricant.

Localisation :
Suivant plan architecte :
Pour l'ensemble des pièces avec un revêtement de sol PVC.
- Activités 1 et 2
- Change
- Dortoirs 1et 2
- Bureau polyvalent
- Salle d'éveil
- Salle du personnel
- Vestiaire H
- Vestiaire F

04-02 ETANCHEITE VERTICALE

04-02-01 ETANCHEITE DE PAROI / SPEC

Mise en place d'un SPEC (système de Protections à l'Eau sous Carrelage) permettant la pose d'un revêtement en carrelage murale.
Procédé bénéficiant d'un avis technique du CSTB de type PREGYTANCHE de chez SINIAT ou techniquement équivalent comprenant :
- Application au rouleau suivant la notice de pose du fabricant, en 2 passes
- Mise en œuvre des bandes de pontage, pour le traitement de tous les points singuliers (angles, canalisations, siphons, etc...) suivant les prescriptions de l'avis technique,
- Renforcement et traitement en pied de cloison avec le même système.

Localisation :
Etanchéité murale.
Salle de jeux d'eaux.
Douche personnel.

B REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES

AAGROUP
Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

05 REVETEMENTS de SOLS PVC

05-01 CARACTERISTIQUES GENERALES

Fourniture et pose de sols souples.
Sols PVC de chez GERLOR, FORBO ou techniquement équivalent.
Pose du sol PVC, colle agréé suivant les spécifications du DTU 53.12 prévues ci avant.
Calepinage suivant directive du maître d'œuvre compris toutes sujétions de coupes pour pose en diagonale et finition soignée pour arrêt en rive sur murs, cloisons et ébrasures des baies.
Finition des joints teinté compris joint de fractionnement et joints périphériques suivant étude.
Pose collée sur supports neufs en béton et en plâtre, y compris toutes sujétions de découpe soignée et finition des joints, y compris retour sur ébrasures.

05-02 SOL PVC ACOUSTIQUE U3 P3 E2 C1

Fourniture et pose d'un revêtement de sol en PVC hétérogène compact en lès à coller, à haute résistance au poinçonnement.
Revêtement de type MARMORETTE ACOUSTIC PLUS de chez GERFLOR ou techniquement équivalent avec certification NF/UPEC et conforme NRA
Classement U3 P3 E2 C1
Poinçonnement rémanent moyen NF EN 433 de 0.03mm env.
Réaction au feu Bfl-s1
Résistance au glissement TVOC < 250 µg/m3
Affaiblissement acoustique de **19dB.**
Préparation du support à charge du présent Lot décrit ci-avant et complété si besoin,
Pose et collage suivant les spécifications du fabricant,
Compris toutes sujétions de découpes et de finition soignée pour raccordement au droit des seuils de portes

Localisation :
Suivant plan architecte :
Zone extension :
- Activité 1
- Activité 2
- Salle d'éveil
- Bureau polyvalent
- Salle du personnel
- Vestiaires H
- Vestiaires F.
- Dortoirs 1 et 2.

Zone existante :
- Bureau
- Restauration
- Change 3.

06 DIVERS

06-01 BARRE DE SEUIL

Fourniture et la pose de barres de seuils pour l'arrêt des revêtements de sols collés du présent lot.
Profilés pour le rattrapage de niveau entre les différents revêtements de sols.
Profilés barres de seuil en acier inoxydable de 30 mm largeur, fixés par vis sur trous tamponnés au droit des portes à mi-feuillure.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Pour les jonctions entre deux types de sols différents.

C REVETEMENTS DE SOL ET MURS DURS

07 REVETEMENTS de SOLS DURS

AAGROUP
Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

07-01 CARRELAGE EN GRES CERAME

07-01-01 CARACTERISTIQUES GENERALES

Fourniture et pose de carreaux en GRES CERAME.
Carreaux de chez MARAZZI, NOVOCERAM ou techniquement équivalent.
Pose du carrelage avec mortier colle agréé suivant les spécifications du DTU 52.2 sur les chapes flottantes prévues ci avant.
Calepinage suivant directive du maître d'œuvre compris toutes sujétions de coupes pour pose en diagonale et finition soignée pour arrêt en rive sur murs, cloisons et ébrasures des baies.
Finition des joints au mortier spécial teinté compris joint de fractionnement et joints périphériques suivant étude.
Plinthe droite en carrelage assortie aux différents revêtements prévus ci avant en périphérie des locaux.
Pose collée sur supports neufs en béton et en plâtre, y compris toutes sujétions de découpe soignée et finition des joints, y compris retour sur ébrasures.
Désolidarisation complète des plinthes par rapport au carrelage avec pose de bande résiliente et réalisation de joints souples.

07-01-02 CARRELAGE EN GRES CERAME - 30 x 60 - U4 P4 E3 C0

- Classement UPEC : Suivant local
- Format : 30 x 60
- Bord : droit
- Parement : lisse
- Nuancier : 15 choix dans la gamme du fournisseur

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Salle de jeux d'eaux
- Douche personnel.

07-01-03 CARRELAGE EN GRES CERAME - 30 x 30 - U4 P4 E3 C0

- Classement UPEC : Suivant local
- Format : 30 x 30
- Bord : droit
- Parement : lisse
- Nuancier : 15 choix dans la gamme du fournisseur

Localisation :
Suivant plan architecte :
Zone existante :
- Office réchauffage
- Reprise dans la zone de plonge.
- Stockage.

07-01-04 CARRELAGE EN GRES CERAME - 30 x 60 - U3 P3 E2 C2

- Classement UPEC : U3 P3 E2 C2
- Format : 30 x 60
- Bord : droit
- Parement : lisse
- Nuancier : 15 choix dans la gamme du fournisseur

Localisation :
Suivant plan architecte :
- WC
- Buanderie / Lingerie.
- Local ménage.
- Change 1
- Accueil 3
- Dgt 1

07-02 PLINTHES

07-02-01 PLINTHE STANDARD EN CARRELAGE

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Plinthe droite en carrelage assortie aux différents revêtements existant en périphérie des locaux.

Pose collée sur supports neufs en béton et en plâtre, y compris toutes sujétions de découpe soignée et finition des joints, y compris retour sur ébrasures.
Désolidarisation complète des plinthes par rapport au carrelage avec pose de bande résiliente et réalisation de joints souples.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- WC
- Buanderie / Lingerie.
- Local ménage.
- Change.
- Douche personnel.

07-02-02 PLINTHE A GORGE EN CARRELAGE

Plinthes à gorges avec pièces spéciales pour angles rentrants et saillants toutes sujétions de découpes et finitions pour les pièces humides.
Collage au moyen de mortier colle agréée en fonction du classement des locaux avec finition des joints au mortier spécial, y compris toutes sujétions pour découpes et raccords soignés.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Salle de jeux d'eaux

08 REVETEMENTS MURAUX

08-01 FAIENCES

08-01-01 CARACTERISTIQUES GENERALES

Les revêtements muraux seront prévus en carreaux de céramique émaillée de type faïence.
Carreaux de type SistemC chez MARAZZI ou techniquement équivalent (15 modèles au choix dans la gamme du fabricant proposé)
La pose des revêtements muraux intérieurs en faïence s'effectuera, par collage, sur les supports en béton ou les supports en plaque de plâtre en fonction du classement des locaux.
Calepinage par mise en place de carreaux de couleurs ou listel au choix de l'Architecte.
- Nettoyage des supports et préparation.
- Étanchéité des supports décrit précédemment.
- De classe EB+ collectif et EC suivant localisation.
- Collage avec colle spéciale, suivant directives du fabricant, avec application d'un produit de ragréage approprié au support suivant les spécifications du DTU 52.2.
- Finition des joints au mortier spécial coloré.
- Pour les locaux humides EB+ Collectif et EC, joint époxy.
- Baguette de finition en arrêt de panneau de faïence.
- Raccordement et finition soignée, au droit des appareils sanitaires et autres compris toutes sujétions de découpes.

08-01-02 FAIENCE / FORMAT 10 X 30

- Format : 10 x 30
- Pose : droite
- Joint pour faïence.
- Nuancier : 15 choix dans la gamme du fournisseur
- Baguettes de finition assorties aux angles et arrêts

Localisation :
Suivant plan architecte :
Change 1 : en dosseret des points d'eau et wc ainsi que les trois face au niveau du meuble de change.
Salle de jeux d'eau sur la surface complète des murs, toute hauteur.
Bureau polyvalent en dosseret du meuble suivant carnet de détail.
Salle du personnel en dosseret du meuble suivant carnet de détail.
Vestiaires H en dosseret du point d'eau.

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.

Vestiaire F en dosseret du point d'eau.
Buanderie, sur l'ensemble des murs toute hauteur.
Local ménage en dosseret du point d'eau.
WC personnel, en dosseret du lave main.
Douche du personnel, sur la surface complète des murs, toute hauteur.
Change 2, en dosseret du meuble de change et derrière les wc enfants, suivant carnet de détail architecte.
Plonge, office de réchauffage, sur l'ensemble des murs, toute hauteur.

09 DIVERS

09-01 TAPIS ESSUIE PIEDS ENCASTRES

Fourniture et mise en place d'un tapis essuie pieds incorporés dans le sol.
Tapis essuie-pieds CORAL de chez FORBO ou techniquement équivalent comprenant :
- Fourniture et pose du cadre cornière en aluminium, y compris, coupes et découpes.
- Pose scellée du cadre dans réservation.
- Profilé en aluminium rigide.
- Revêtement par interposition de bande largeur 34 mm de reps petit denier, résistante à l'usure, imputrescible et absorbante avec un profilé grattoir en caoutchouc intercalé (bandes interchangeables).
- Liaison par bandes PVC.
- Coloris : Anthracite.
- Hauteur du tapis 12mm.
- Écartement des profilés 6mm.

Localisation :
Suivant plan architecte :
- Devant la porte d'entrée Ouest.
- Devant la porte d'entrée Nord.

09-02 SIPHON DE SOL

Fourniture et pose de siphon de sol à incorporer dans la chape avec revêtement carrelé.
Siphons de sols DN 100 en inox à haute résistance avec cadre et platine spéciale pour encastrement dans les chapes.
Les siphons et grilles en inox seront prévus avec orifices de sécurité et dispositifs de fermeture par clé spéciale.
Implantation à prévoir suivant indications des plans EXE en fonction des pentes
Modèles de siphons et la sortie seront à valider en coordination avec le Lot PLOMBERIE SANITAIRE pour le raccordement sur les évacuations prévues en attente.
L'entreprise devra prévoir la pose, le réglage et le scellement des platines des siphons de sols.

Localisation :
Suivant plan architecte :
Zone Extension :
- Douche personnel
- Salle de jeux d'eaux.

Zone existante :
- Stockage.

09-03 CANIVEAUX A GRILLE PVC

Fourniture et mise en oeuvre d'un caniveau à grille PVC de type Connecto "piscine" de chez Nicoll ou techniquement équivalent.
Caractéristiques :
Largeur utile : 98 mm
Profondeur utile : 34 mm
Ouverture des trous inférieures à 8 mm
Surface d'avalement : 232 cm²/ml

L'entreprise devra l'ensemble des raccordements, sur les attentes laissées par le Gros-Œuvre et le plombier.
Il devra être prévu l'ensemble des scellement, grilles de finitions, découpes et sujétions de pose.

Localisation :
Suivant plan architecte :
Salle de jeux d'eaux.

Ce document est la propriété exclusive de la société AAGROUP. Il ne peut être communiqué et/ou reproduit sans l'autorisation préalable de la société AAGROUP.